



Québec est-il encore fous de nos enfants ?

Montréal, le 19 janvier 2015 – Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le Projet de loi no 27 - **Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés**, le Chantier de l'économie sociale a déposé un mémoire afin d'exprimer son inquiétude quant à l'ensemble des modifications annoncées par le gouvernement en matière de services de garde, dont celles directement liées au projet de loi 27.

De l'avis du Chantier, ce projet de loi ne cible pas les véritables enjeux en se préoccupant quasi exclusivement d'optimisation des services et en laissant dans l'ombre la question de leur développement. D'une part, l'optimisation visée par le projet de loi, plutôt que de prioriser la chasse aux places fantômes, devrait plutôt s'attarder sur l'articulation cohérente des diverses mesures favorisant la conciliation travail-famille. D'autre part, par la qualité de leurs services, leur accessibilité et leur rentabilité économique, force est de constater que la société québécoise aurait tout avantage à miser encore davantage sur le modèle des CPE. Les sommes qui leurs sont attribuées ne doivent pas être rangées au compte des dépenses, mais comme des investissements dans un «fonds des générations» social, économique, culturel et intellectuel. Sur toutes ces questions, la comparaison avec les garderies privées et non subventionnées ne fait qu'ajouter davantage d'arguments en faveur de la poursuite du développement des places en CPE.

Aujourd'hui tout autant qu'au début du développement du réseau des CPE, il importe d'investir pour l'avenir plutôt que d'opter pour un abaissement de la qualité et de favoriser une répartition équitable de services de qualité plutôt qu'une recherche de profits sur le dos des enfants et des familles. Si le Québec est encore fou de ses enfants, les CPE constituent encore la meilleure voie pour leur développement.

Pour prendre connaissance de la position du Chantier, visitez la section « Mémoires » de notre site Internet ; un billet d'opinion sur le sujet est également disponible dans la section « Opinions » - www.chantier.qc.ca

À propos du Chantier

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant pour principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

L'économie sociale au Québec en bref

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans 20 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 150 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 8 % du PIB québécois.